

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 20808 Numéro SIREN : 798 261 640 Nom ou dénomination : A LA BELLE VIANDE

Ce dépôt a été enregistré le 19/10/2018 sous le numéro de dépôt 101190



20181011902017

DATE DEPOT : 19/10/2018

N° DE DEPOT : 101190

N° GESTION : 2013B20808

N° SIREN : 798261640

DENOMINATION : A LA BELLE VIANDE

ADRESSE : 2 rue Jean de la Fontaine 75016 Paris

MILLESIME : 2017

A LA BELLE VIANDE
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 40.000 Euros
SIEGE SOCIAL : 2, rue Jean de la Fontaine – 75016 PARIS
RCS : PARIS 798.261.640



Greffe du Tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :

19 OCT. 2018

RAPPORT DE GESTION

établi par la Présidence

et présenté à l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle du 29 juin 2018

Sous le N° :

101190

Serge Horeau

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2017 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Notre chiffre d'affaires est en hausse puisqu'il s'est élevé à 540.985 Euros contre 520.290 Euros l'exercice précédent, soit une variation de + 4 % environ.

Parallèlement, les charges d'exploitation augmentent, elles aussi, dans des proportions légèrement moindres cependant, puisqu'elles s'élèvent à 509.537 Euros contre 502.770 Euros l'exercice précédent, soit une variation de + 1 % environ.

Par conséquent, notre résultat d'exploitation augmente fortement puisqu'il s'élève à 31.496 Euros contre 19.840 Euros l'exercice précédent, soit une variation de + 59 % environ.

Notre société reste bénéficiaire puisqu'elle a dégagé un bénéfice de 20.170 Euros contre un bénéfice de 11.750 Euros l'exercice précédent, soit une variation de + 72 % environ.

- Activité / Evénements intervenus durant l'exercice / Perspectives d'avenir

Nous avons connu un exercice écoulé plutôt satisfaisant avec un chiffre d'affaires et des résultats en nette amélioration, et ce malgré un contexte économique qui reste relativement morose.

Nous devons dès lors poursuivre dans cette voie, en maintenant nos efforts sur la maîtrise de nos charges.

Nous espérons au moins maintenir ces chiffres sur l'exercice en cours. Les premiers chiffres enregistrés semblent aller en ce sens.

- Evènements intervenus depuis le 31 décembre 2017

Néant.

- Activités de Recherche et développement

Néant.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Néant.

RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes. Un rappel des chiffres de l'exercice précédent vous est donné à titre comparatif.

Par ailleurs, la Société a appliqué les nouveaux textes du Comité de Réglementation Comptable sur la définition, la comptabilisation, l'évaluation des actifs (C.R.C. 2004-06), l'amortissement et la dépréciation des actifs (C.R.C. 2002-10 et 2003-07). L'application de ces textes et le changement de méthode en découlant n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes présentés ci-après.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires s'est élevé à 540.985 Euros contre 520.290 Euros l'exercice précédent, soit une variation de + 4 % environ.

Le montant des traitements et salaires s'est élevé à 68.197 Euros contre 60.265 Euros l'exercice précédent, soit une variation de + 13 % environ.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'est élevé à 20.962 Euros contre 18.327 Euros l'exercice précédent, soit une variation de + 14 % environ.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 509.537 Euros contre 502.770 Euros l'exercice précédent, soit une variation de + 1 % environ.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 31.496 Euros contre 19.840 Euros l'exercice précédent, soit une variation de + 59 % environ.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du solde négatif de - 5.812 Euros des produits et frais financiers, il demeure positif à hauteur de 25.684 Euros contre 12.518 Euros l'exercice précédent, soit une variation de + 105 % environ.

Compte tenu :

- d'un résultat exceptionnel de – 2.389 Euros,
- d'un impôt sur les bénéfices de 3.125 Euros,

l'exercice clos le 31 décembre 2017 se traduit par un bénéfice de 20.170 Euros contre un bénéfice de 11.750 Euros l'exercice précédent, soit une variation de + 72 % environ.

- Proposition d'affectation du résultat

Bénéfice de l'exercice : 20.170 Euros

- En totalité au compte « Report à nouveau », soit la somme de 20.170 Euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèveraient à 77.898 Euros.

Conformément à la loi, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

- Dépenses non déductibles fiscalement et charges somptuaires

Nous vous rappelons que les dépenses non déductibles fiscalement et charges somptuaires se sont élevées à 59 Euros correspondant à des amendes et/ou pénalités, ayant donné lieu à réintégration fiscale au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons d'approuver les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce et conclues au cours de l'exercice écoulé et décrites dans le rapport spécial établi par Monsieur le Président.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Après avoir examiné la situation du mandat du Président, nous vous précisons que ce mandat n'est pas arrivé à expiration.

PRISE DE PARTICIPATION

Aucune prise de participation n'a été effectuée au cours de l'exercice écoulé.

Par ailleurs, nous vous demandons également de bien vouloir prendre acte de la rémunération annuelle de la Présidence pour l'exercice clos au 31 décembre 2017.

A LA BELLE VIANDE
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 40.000 Euros
SIEGE SOCIAL : 2, rue Jean de la Fontaine – 75016 PARIS
RCS : PARIS 798.261.640

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2018

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la Présidence et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 20.170 Euros, décide de l'affecter de la façon suivante:

Bénéfice de l'exercice : 20.170 Euros

- En totalité au compte « Report à nouveau », soit la somme de 20.170 Euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société s'élèvent à la somme de 77.898 Euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la société au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le Président

Serge Horeau



A handwritten signature, likely of the President, written in dark ink.

① BILAN SIMPLIFIE

Exercice clos le 31/12/2017

Néant ☐

ACTIF		Brut ①	Amort. Provisions ②	Net 31/12/2017 ③	Net 31/12/2016 ④
Immobilisations incorporelles : - Fonds commercial	010	151 000	012	151 000	151 000
- Autres	014	20 251	016	20 251	
Immobilisations corporelles	028	206 405	030	125 237	147 998
Immobilisations financières (1)	040	6 160	042	6 160	6 032
(5) TOTAL I	044	383 816	048	282 397	305 030
Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052		
Stocks marchandises	060	16 431	062	16 431	13 790
Avances et acomptes versés sur commandes	064	1 620	066	1 620	
Créances (2) clients et comptes rattachés	068		070		
Créances autres (3)	072	2 090	074	2 090	3 559
Valeurs mobilières de placement	080		082		
Disponibilités	084	16 353	086	16 353	9 650
Charges constatées d'avance	092		094		
TOTAL II	096	36 495	098	36 495	26 998
TOTAL GENERAL (I + II)	110	420 311	112	318 892	332 028

PASSIF		31/12/2017	31/12/2016
Capital social ou individuel	120	40 000	40 000
Ecart de réévaluation	124		
Réserve légale	126	4 000	935
Réserves réglementées	130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres)	131		
Report à nouveau	134	13 728	5 043
Résultat de l'exercice	136	20 170	11 750
Provisions réglementées	140		
TOTAL I	142	77 898	57 728
Provisions pour risques et charges	TOTAL II 154		
Emprunts et dettes assimilées (4)	156	136 244	189 929
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164		
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	166	37 275	29 313
Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)	169	43 133	55 059
Produits constatés d'avance	174		
TOTAL III	176	240 994	274 300
TOTAL GENERAL (I + II + III)	180	318 892	332 028

Renvois :

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	92 474
(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immo. acquises	182	692
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184	



② COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

Exercice clos le 31/12/2017

Néant ☐

A - RESULTAT COMPTABLE					31/12/2017	31/12/2016
Ventes de marchandises		(dont export et livraisons intracommunautaires)	209		210	540 985
Production vendue biens			215		214	
Production vendue services			217		218	
Production stockée					222	
Production immobilisée					224	
Subventions d'exploitation reçues					226	2 000
Autres produits					230	48
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	541 033
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					234	316 941
Variation de stock (marchandises)					236	(2 642)
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					240	
Autres charges externes (dont crédit-bail mobilier	7 159	immobilier)			242	80 794
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle) CFE et CVAE			243	1 075	244	2 942
Rémunérations du personnel					250	68 197
Charges sociales					252	20 962
Dotations aux amortissements					254	22 341
Dotations aux provisions					256	
Autres charges :						
- Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger			259		262	2
- Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles						167
Total des charges d'exploitation (II)					264	509 537
1 - Résultat d'exploitation (I - II)					270	31 496
Produits financiers				III	280	
Produits exceptionnels				IV	290	1 058
Charges financières				V	294	5 812
Charges exceptionnelles :						
- Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)				VI	300	3 447
- Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)						
Impôts sur les bénéfices				VII	306	3 125
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)					310	20 170
B - RESULTAT FISCAL					312	20 170
Reporter le bénéfice comptable colonne 1, déficit comptable colonne 2					314	
Rémunérations et avantages personnels non déductibles					316	
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles					318	
Provisions non déductibles					322	
Impôts et taxes non déductibles					324	3 125
Divers dont intérêts excédentaires comptes courants d'associés	247			Ecarts valeurs	248	59
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997
Déductions						
Entreprise nouvelle (44 sexies)	986	Zone franche urbaine (44 octies et 44 octies A)	987	Zone restruct. défense (44 terdecies)	127	
Zone revitalisation rurale (44 quinquies)	138	Reprise d'entreprise en difficulté (44 septies)	988			342
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990	Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989	
ZFA 44		Investissements outre mer	344	Créance report en arrière du déficit	346	
Divers, dont : quaterdecies	345					350
Dédution exceptionnelle (art 39 decies)					655	2 522
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs					352	20 832
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)					356	
Déficits antérieurs reportables						360
(dont imputés sur le résultat)						
Résultat fiscal après imputation des déficits					370	20 832
Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2					372	

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/12/2017

Néant ☐

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des impôts)

Désignation de l'entreprise : A LA BELLE VIANDE

I - IMMOBILISATIONS

Actif immobilisé	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale
									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations - Fonds commercial	400	151 000	402		404		406	151 000	
incorporelles - Autres	410	20 251	412		414		416	20 251	
I - Terrains	420		422		424		426		
m - Constructions	430		432		434		436		
m - Installations techniques matériel et outillage industriels	440	10 448	442	564	444	4 595	446	6 417	
o - Installations générales, agencements divers	450	198 806	452		454		456	198 806	
c - Matériel de transport	460		462		464		466		
o - Autres immobilisations corporelles	470	1 182	472		474		476	1 182	
Immobilisations financières	480	6 032	482	128	484		486	6 160	
TOTAL	490	387 718	492	692	494	4 595	496	383 816	

II - AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles	500	20 251	502		504		506	20 251
I - Terrains	510		512		514		516	
m - Constructions	520		522		524		526	
m - Installations techniques matériel et outillage industriels	530	5 127	532	2 200	534	3 611	536	3 716
o - Installations générales, agencements, aménagements divers	540	56 412	542	19 859	544		546	76 271
c - Matériel de transport	550		552		554		556	
o - Autres immobilisations corporelles	560	899	562	282	564		566	1 182
TOTAL	570	82 689	572	22 341	574	3 611	576	101 419

III - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)

Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values			
					Court terme	Long terme		
						19%	15% ou 12,8%	0%
	I	2	3	4	5	6	7	8
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591	
TOTAL	596	585			597		599	

④ RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES - DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

Exercice clos le 31/12/2017

Néant ☐

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du CGI)	Désignation de l'entreprise : A LA BELLE VIANDE
--	---

I - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

A - NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentation : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées :	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation :	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B - MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

		Dotations		Reprises		C - VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT			
Immobilisations incorporelles	700		705			Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710		715						
Constructions	720		725						
Inst. techniques mat. et outillage	730		735						
Inst. générale, agencements, amén. div.	740		745						
Matériel de transport	750		755						
Autres immobilisations corporelles	760		765						
TOTAL		770		775		Total à reporter ligne 322 du tableur n°2033-B		780	

II - DEFICITS REPORTABLES

Déficits :	- Restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982		III - DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C			
	- Imputés	983		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995		
	- Reportables	984		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996		
	- De l'exercice	860		IV - DISTRIBUTIONS SOUMISES A L'ARTICLE 235 TER ZCA			
Total des déficits restant à reporter		870		Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129		

V - ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (Art. L3113-1 et L3211-1 du Code des transports)

800



VI - DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	29 977
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	27 323
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

« A LA BELLE VIANDE »

Société par actions simplifiée

au capital de 40.000 Euros

Siège social : 2, rue Jean de la Fontaine – 75016 PARIS

RCS PARIS : 798.261.640

Exercice clos le 31 décembre 2017

ANNEXE COMPTABLE

I REGLES ET METHODE COMPTABLES

Les comptes annuels ont été élaborés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices et en presumant de la continuité d'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historique.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1 - Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

2 - Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

3 - Les participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements sont évalués au coût d'achat.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure, une provision du montant de la différence est constituée.

4 - Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Les travaux en cours sont évalués au prix de revient.

La valeur brute des marchandises comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée lorsque la valeur brute est inférieure au cours du jour ou à la valeur de réalisation sous déduction des frais proportionnels de vente.

5 - Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

II CHANGEMENT DES METHODES COMPTABLES

Les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification fondamentale, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.